

## Retraites, services publics, salaires et pensions : le Gouvernement à la casserole !

Treizième étape d'une mobilisation historique par son ampleur et par son caractère unitaire, les manifestations du 1<sup>er</sup> mai contre la réforme des retraites ont réuni plus de 2 millions de personnes. Les actions locales continuent pour accompagner bruyamment les déplacements du Président ou de ses ministres, et pourtant, tel un rouleau compresseur, le Gouvernement entend poursuivre son train de réformes antisociales. La réforme du RSA et celle de l'enseignement professionnel - contre laquelle nos collègues sont mobilisés depuis des mois dans une intersyndicale unanime - sont les prochains objectifs. La réaction du ministre de l'économie à la dégradation de la note de la France, regrettant la sous-évaluation par les agences de notation des conséquences de la réforme des retraites et déclarant que le pays continuera à « faire passer des réformes structurantes » et est déterminé à « réduire le déficit public », confirme que toutes ces réformes sont menées pour satisfaire les investisseurs et les marchés financiers.

Les conséquences sont dramatiques pour les services publics, pour leur fonctionnement, pour les usagers et pour les agents. Sur ce sujet-là aussi les luttes se poursuivent en cohérence avec celle contre la réforme des retraites et dans la recherche des convergences les plus larges.

Le congrès de la FGR-FP à Dax, les journées du 12 au 14 mai à Lure de la Convergence pour les services publics ont été des temps forts de l'action, entre réflexions et constructions collectives de propositions alternatives, manifestations et expressions vers la population et les pouvoirs publics. Les luttes pour défendre notre système de santé dont la sécurité sociale se poursuivent comme par exemple celle pour l'hôpital de Longjumeau dans le 91.

À la violence de ces réformes s'ajoute celle de l'atteinte croissante aux libertés. Le pouvoir, discrédité, de plus en plus impopulaire, accentue

encore la dérive sécuritaire, avec le retour de violences et de brutalités policières pour réprimer les manifestations.

On pourrait rire de l'arrêté anti-casseroles du préfet de l'Hérault, prompt à protéger les oreilles présidentielles, s'il ne s'accompagnait de tentatives d'interdiction de manifester sous couvert des lois antiterroristes.

Dans ce contexte, l'intersyndicale appelle à une **nouvelle journée de grève et de manifestations le mardi 6 juin**, deux jours avant l'examen à l'Assemblée nationale d'une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites et s'est adressée aux députés pour leur demander de voter cette loi d'abrogation (voir texte p.6).

Pour débattre ensemble du bilan à dresser à ce jour de cette période, des perspectives pour continuer à porter aussi toutes nos revendications, nous vous invitons à une assemblée générale

**le vendredi 9 juin 2023, de 9h30 à 12h30  
au S4, 46 avenue d'Ivry, Paris  
métro porte d'Ivry ou Olympiades.**

Interviendront, Marylène Cahouet, secrétaire nationale SNES-FSU, pour introduire le débat et y participer ainsi que Benoit Teste, secrétaire général de la FSU, à partir de 11h.

*Fabienne Bellin et Anne-Marie Roussel,  
co-secrétaires académiques des retraité·es  
du SNES-FSU Versailles, le 14 mai 2023*

	<b>Sommaire</b>
p.1 : Éditorial	
p.2 : Situation des hôpitaux du Nord Essonne	
p.3 : Le 100 % Sécu	
p.4 : AG du 9 juin 2023	
p.5 : Actualités	
p.6 : Courrier intersyndical aux parlementaires	

# Situation des hôpitaux du Nord Essonne

Le Comité de Défense des Hôpitaux du Nord Essonne appelle à sauver l'hôpital de Longjumeau menacé ainsi que celui d'Orsay, de fermeture en 2024, alors qu'il dessert 600 000 habitants qui ne pourront compter sur l'hôpital du plateau de Saclay. Celui-ci est excentré et sous-dimensionné par rapport aux besoins de la population : 450 lits et places prévus alors que 450 lits ont déjà été fermés rien qu'à Longjumeau... L'hôpital de Juvisy, qui faisait partie du même groupement hospitalier des « héros » de la Pandémie Covid, a été vendu 12 millions d'euros au groupe privé spéculatif KORIAN pour un Ehpad privée lucratif. Ne restera, en 2024, qu'un accueil d'urgences sans bloc opératoire qui renvoie sur d'autres urgences, en fonction des disponibilités, ce qui signifie diminution des chances pour les patients.

L'immobilier spéculatif fait déjà pression pour récupérer les locaux de l'hôpital d'Orsay, bien placés en centre-ville... Le préfet de l'Essonne, l'ARS, la maire de Longjumeau, présidente du Conseil de surveillance du GHNE soutiennent avec acharnement la casse de nos hôpitaux publics au profit du privé et refusent de recevoir les délégations du Comité de Défense malgré les 70 000 signatures qui ont été remises à la Préfecture en novembre 2021.

La situation est très grave dans le Nord-Essonne. Les urgences, débordées par l'afflux des patients, ont toutes fermé une fois 48 h faute de médecins ; le service d'urgence pédiatrique d'Orsay a dû déménager à Longjumeau, faute de personnels... Le Gouvernement organise le renoncement des

soignants à leur emploi dans la santé publique en les sous-payant et en les maltraitant. Ce sous-effectif a conduit les soignants, pour ne plus être seuls face aux décisions de choix de soins aux patients, à accepter de travailler 12h par jour, en reconstituant ainsi des équipes... La dotation de l'Etat de leurs écoles et facultés de formation diminue année après année, réduisant proportionnellement le nombre d'élèves qui en sortent... Et on s'aperçoit que nos hôpitaux tiennent notamment grâce à la présence de médecins formés dans les pays les moins riches, qui se retrouvent sous-payés et maltraités chez nous, dans une logique d'exploitation néo-coloniale.

Pour dénoncer cette politique méprisante de nos besoins et de nos vies, destructrice du Service public de Santé, pour dénoncer ces choix politiques inacceptables, une manifestation est prévue le samedi 3 juin prochain (voir ci-dessous).

*Laurence Gauthier et Alain Veysset,  
représentants du Comité de Défense  
des Hôpitaux du Nord Essonne*

**MANIFESTATION SAMEDI 3 JUIN 9h30  
DEVANT L'HÔPITAL DE LONGJUMEAU,  
à LA MAIRIE, jusqu'au MARCHÉ.**

RDV rue H. Dunant  
(Dispositifs portatifs sonores bienvenus...)

« OUI AU MAINTIEN DES URGENCES, DE LA  
MATERNITÉ, DES BLOCS OPÉRATOIRES DE  
L'HÔPITAL PUBLIC DE LONGJUMEAU ! »



# Une idée simple, une réalité complexe : le 100 % Sécu



Le 100 % Sécu (remboursement des frais de santé par un seul organisme) était une partie du vaste plan de sécurité sociale créé par Ambroise Croizat et Pierre Laroque. Mais la mutualité, qui s'était développée depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, exprima de vives inquiétudes, vite dissipées par la loi Morice de février 1947. De leur côté, les mutuelles de fonctionnaires reçurent, par la loi du 9 avril 1947, délégation pour gérer le régime de sécurité sociale des agents de l'État. Ainsi s'est constitué le système dual de remboursement des dépenses de santé, une partie aux frais de la Sécu, une autre de plus en plus importante au fil du désengagement de la Sécu, imputée aux mutuelles, non sans laisser des restes à charge à l'assuré.

Mais la mutualité n'a pu échapper à l'injonction de libre concurrence de la Commission européenne. Niant la spécificité des mutuelles, celle-ci n'a cessé, à partir de 1973, ses pressions pour parvenir à ses fins en 2001. Désormais en droit français et européen, plus de distinction entre assureurs à but lucratif et mutuelles, avec pour celles-ci suppression des subventions et forte hausse de la fiscalité. En concurrence dans une position défavorable avec les

assureurs privés la mutualité a dû aligner ses pratiques sur ses concurrents : différents niveaux de couverture et de tarification, en particulier liés à l'âge, loin du principe fondateur : « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Avec la complémentaire santé obligatoire des salariés, les compagnies d'assurance ont vu s'ouvrir un marché où elles talonnent les mutuelles. Et il en ira de même avec la PSC des fonctionnaires. Ces dispositifs sont incomplets et sources d'inégalités : ils n'intègrent pas la prévoyance, laissent de côté chômeurs et retraités, leurs prestations sont plus ou moins favorables. En outre, ils sont onéreux : les frais de gestion de la Sécu se montent à 5 % quand ceux des complémentaires atteignent 15 à 25 %. La concurrence loin de faire baisser les coûts implique des « frais d'acquisition de marché », autrement dit de publicité et de marketing.

C'est pourquoi la revendication du 100 % Sécu a été réaffirmée dans « l'appel de St-Etienne » en octobre 2020 à l'occasion des 75 ans de la Sécu.

Toutefois au 100 % Sécu est liée la notion redoutable de « panier de soins ». Pour des gens bien intentionnés comme le professeur Grimaldi, il s'agit de réduire les prescriptions et les actes inutiles. Mais, dans l'optique néo-libérale, le panier de soins, se limiterait aux maladies les plus graves toutes les autres pathologies relevant des complémentaires où les compagnies à but lucratif ont déjà commencé à tailler des croupières aux mutuelles.

Restera à définir la place de celles-ci dans le cadre du 100 % Sécu. Il faudra donc négocier un rôle nouveau pour elles. Leur personnel pourra, en partie, être intégré à la Sécu. Elles pourront jouer un rôle dans la prévention comme dans la gestion de centre de santé et établissements déjà existants. Mais ce sont des puissances financières et idéologiques considérables et les libéraux ne manqueront pas de les soutenir pour mieux ouvrir la voie aux assureurs privés.

Enfin le 100 % Sécu devra s'accompagner de la création d'un pôle public du médicament, d'un développement de la prévention, de la médecine du travail, de centres de santé, de lutte contre les déserts médicaux et d'un retour à une gestion démocratique.

*Daniel Tenand*



# AG du 9 juin 2023

Depuis le mois de janvier, notre pays est le lieu d'un mouvement social inédit. Les actions se succèdent pour dire non à la contre-réforme des retraites. Les retraité-es y sont très présent-es dans le cadre de l'intersyndicale ou dans celui des organisations avec le groupe des 9, le pôle des retraité-es.



Quel bilan dresser à ce jour de cette période, quelles perspectives pour continuer à porter aussi toutes nos revendications ?

Nous vous invitons à venir en débattre lors d'une

**assemblée générale des syndiqués retraités,  
de 9h30 à 12h30 au S4, 46 avenue d'Ivry, Paris  
métro porte d'Ivry ou Olympiades**

Interviendront, Marylène Cahouet, secrétaire nationale SNES-FSU, pour introduire le débat et y participer ainsi que Benoit Teste, secrétaire général de la FSU, à partir de 11h.



Nous vous proposons ensuite de déjeuner ensemble pour un moment de convivialité : **repas possible au restaurant Lenouvo Cosmos** (pour les syndiqués à jour de leur cotisation, prévoir 15 €, le SNES prend en charge le supplément).

**Puis une visite au musée des Arts décoratifs de l'exposition « Des cheveux et des poils »** avec conférencier à 15h30.



Une visite guidée d'1h30 nous permettra de découvrir cette exposition consacrée aux cheveux et aux poils dans le monde occidental. Ce projet original poursuit l'exploration de la mode et de la représentation du corps. Il montre comment la coiffure et l'agencement des poils humains participent depuis des siècles à la construction des apparences. L'exposition explore à travers plus de 600 œuvres, du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours, les thèmes inhérents à l'histoire de la coiffure, mais également les questions liées à la pilosité faciale et corporelle.

La visite commence à 15h30 : **le rendez-vous est fixé à l'entrée du musée à 15h15**, Musée des Arts décoratifs 107, rue de Rivoli, 75001 Paris.

Pour les syndiqués à jour de leur cotisation, le coût de la conférence est pris en charge par le SNES et le tarif de la visite (entrée + conférence) du musée est de 10€. Pour les autres participants le tarif est de 15€. Le groupe prévu est de 20 personnes Si vous souhaitez venir avec une autre personne, inscrivez-vous ensemble à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous, à **envoyer par courrier ou répondre par mail à l'adresse : [fabienne.bellin@snes.edu](mailto:fabienne.bellin@snes.edu)**

Bulletin d'inscription à renvoyer à : Fabienne BELLIN, 13 rue du Général Pershing, 78000 Versailles

Nom..... Prénom .....

Nombre de personnes : .....

Adresse.....

Téléphone ...../...../...../...../.....

Mail.....

Participation à la visite : oui /non

Participation au repas : oui /non

## **Il n'est jamais trop tard pour bien faire !**

Pour les adhérent-es non à jour de leur cotisation, il est encore temps de renvoyer le montant de la cotisation à la Section académique de Versailles, 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL Cedex ou par internet <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

## **Adhérer au SNES-FSU c'est aussi agir**

Rappel : 66% du montant de la cotisation est déductible du montant de vos impôts.

## Dax : ses thermes, son foie gras, son floc, son patrimoine architectural gallo-romain et art déco... et le congrès de la FGR-FP

Le congrès de la FGR-FP s'est tenu à Dax du 4 au 6 avril dans une ambiance chaleureuse grâce à l'implication de la section départementale des Landes.

Voici quelques éléments tirés des travaux des différentes commissions.

**Fonction publique** : Le statut du, de la fonctionnaire reste le garant de la qualité des services et de l'égalité à leur accès. La pension est un salaire continué, il est normal de demander son indexation sur les salaires.

**Place des retraité-es dans la société** : Dans le contexte d'une énième remise en cause des droits à la retraite et au temps libéré, le congrès rappelle que les retraité-es sont indispensables dans la vie sociale et contribuent au PIB, dans les associations qui remplissent souvent des missions de service public, dans la vie politique locale... Ce sont des citoyens à part entière.

**Protection sociale** : Le congrès réaffirme que la Sécurité Sociale est la meilleure protection sociale. Dans l'attente du 100 % sécu revendiqué, il demande malgré tout la participation de l'Etat à la cotisation de la complémentaire santé dont ont été exclu-es les retraité-es.

**Fiscalité** : Thème complexe et dense. Consentement à l'impôt, véritable réforme fiscale avec le retour aux impôts progressifs et des impôts de production, lutte contre la fraude fiscale au niveau UE et contre les niches fiscales socialement inutiles, suppression de la CSG, injustice de la TVA, dénonciation de l'externalisation des missions, ont été abordés.

*Anne-Marie Roussel*



## LURE 2023 Retraites, Sécurité sociale, Services publics : mêmes combats, mêmes exigences



238 associations et des dizaines de personnalité appelaient à participer à trois jours de débats et manifestations du 12 au 14 mai 2023, à Lure en Haute-Saône, ville emblématique pour l'ampleur de ses résistances parfois victorieuses aux tentatives de destruction de services publics comme pour le rail, la justice et la santé.

Lancée par la Convergence de Défense et Développement des Services Publics, la Coordination Nationale des Hôpitaux et Maternité de Proximité et la Convergence Nationale Rail, cette initiative a réuni usagers, personnels et élus, organisations syndicales, associatives et politiques. Plusieurs centaines de personnes ont échangé pendant trois jours dans la perspective de construire des propositions, d'élaborer une « feuille de route » pour lutter ensemble pour les services publics, la sécurité sociale, les retraites... Une manifestation à travers la ville a rassemblé 1 500 personnes le samedi. Placées dans le mouvement général de lutte contre la réforme des retraites, ces journées se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse, entre débats sur la sécurité sociale, la santé, l'énergie, ateliers thématiques, échanges autour d'une bière, concerts...

Un pari réussi, grâce aussi à l'engagement, la gentillesse et l'efficacité des militants locaux pour une organisation sans faille.

*Fabienne Bellin*



Paris, le 05 mai 2023

Madame, Monsieur, la, le député(e),  
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,

Nous vous avons écrit le 14 février dernier pour vous interpeller de façon très solennelle et grave sur la crise politique et sociale que traverse actuellement notre pays, en raison de l'entêtement incompréhensible de l'exécutif sur le projet de réforme des retraites.

Au cours d'un parcours parlementaire chaotique, le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de limiter l'exercice démocratique. En usant du 49.3, il a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale malgré le refus très majoritaire du report de l'âge de départ en retraite à 64 ans et de l'allongement de la durée de cotisation est confirmé avec constance : 70% de la population et 94% des actifs sont encore aujourd'hui opposés à cette réforme.

Plusieurs millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.es se sont mobilisés lors de 13 journées de mobilisations depuis le 19 janvier et encore massivement le 1<sup>er</sup> mai au cours duquel de nombreuses délégations de syndicats étrangers ont apporté leur soutien ne comprenant pas pourquoi l'exécutif n'entend pas le rejet massif de cette réforme. Le gouvernement est en effet resté sourd à cette volonté populaire et l'incompréhension a laissé place à l'indignation, ainsi qu'à la colère.

En ne répondant pas à la demande de retrait, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale.

Parce que nous sommes profondément attachés à notre système de retraites par répartition et au principe de solidarité, cette loi n'est pas acceptable et n'est en rien une réforme de justice sociale.

C'est la raison pour laquelle, Madame, Monsieur, l'intersyndicale se tourne vers vous, la représentation nationale. Nous vous demandons donc solennellement de voter le projet de loi abrogeant le recul de l'âge effectif de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation.

Nos représentantes et représentants sont, si vous le pensez utile, disponibles pour vous rencontrer et vous exposer nos positions argumentées.

Il ne s'agit pas seulement d'empêcher la mise en place d'un dispositif injuste, il s'agit également de redonner à la population, confiance dans la réalité et la vigueur de sa démocratie et de maintenir une cohésion sociale menacée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, la, le député(e), nos salutations démocratiques.  
L'intersyndicale.